



# Sommet DSED-Metropolis Francophonie Mondiale

Mesurer et analyser l'intégration des migrants :  
Regards croisés France-Canada



Mardi 2 juin 2026

**Musée national de l'histoire de  
l'immigration**

Palais de la Porte Dorée

293 avenue Daumesnil, 75012 Paris



Programme

8h30 - 9:00	Accueil des participants
09h00 – 09h30	Ouverture de l'événement
09h30 – 10h45	Table ronde 1 : Une comparaison des outils de mesures de l'intégration des primo-arrivants
10h45 – 11h15	Pause café
11h15 – 12h30	Table ronde 2 : Penser l'intégration des migrants à l'échelle territoriale
12h30 – 12h45	Mots du Directeur général des étrangers en France
12h45 – 14h00	Pause déjeuner
14h00 – 15h15	Table ronde 3 : Les politiques d'accompagnement des réfugiés
15h15 – 15h45	Pause café
15h45 – 17h00	Table ronde 4 : L'inadéquation des compétences et le déclassement sur le marché du travail des immigrés
17h00 – 17h30	Table ronde de clôture - bilan de la journée
17h35 - 17h45	Mots de clôture
À partir de 17h45	Visite libre du musée (optionnelle)

## Ouverture de l'événement

09h00 – 09h30

### Panélistes France :

- Anne Brosseau, Adjointe au Directeur de l'Intégration et de l'Acquisition de la Nationalité Française, DGEF
- Guillaume Mordant, Chef du Service Statistique Ministériel Immigration, DGEF

### Panélistes Canada :

- Jack Jedwab, Président et directeur général, L'Institut Metropolis et l'Association d'études canadiennes, Montréal

## Table ronde 1

09h30 – 10h45

### Une comparaison des outils de mesures de l'intégration des primo-arrivants

L'objet de la table ronde est de présenter comment chaque pays évalue l'intégration des nouveaux migrants : dispositifs statistiques, méthodes, enseignements et usages par les pouvoirs publics.

Pour la France, l'Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants (Elipa) constitue un outil unique et central : elle suit une cohorte de primo-détenteurs de titres de séjour d'au moins un an, hors étudiants, interrogés à trois reprises sur quatre ans afin d'analyser leurs parcours d'intégration (professionnel, résidentiel, social, linguistique...). Il s'agit de la seule source permettant d'évaluer ces trajectoires des primo-détenteurs de titres de séjour en France et en particulier les signataires du Contrat d'intégration républicaine – principale politique publique d'intégration des primo-arrivants.

Le nouveau Contrat d'intégration républicaine, entré en vigueur en 2026, marque une évolution vers une logique d'obligation de résultats. Les signataires doivent atteindre un niveau minimal de français et valider un examen civique, conditionnant la poursuite de leur parcours administratif. En cas de non-atteinte, des titres de séjour temporaires d'un an peuvent être renouvelés afin de permettre l'acquisition des compétences attendues. Ce cadre vise à mieux articuler exigences et accompagnement, en liant plus étroitement intégration effective et accès au séjour durable. C'est dans ce contexte qu'une enquête comme Elipa constitue une source unique pour évaluer, de manière longitudinale, l'atteinte de ces objectifs et l'efficacité du dispositif.

Statistique Canada produit depuis longtemps des données permettant d'analyser les impacts de l'immigration, ainsi que l'intégration et la contribution des immigrants. Cette présentation offrira un aperçu des principales sources mobilisées et de leur évolution pour répondre aux besoins d'information sur les résultats économiques et sociaux (emploi, salaires, entrepreneuriat, langues officielles, sentiment d'appartenance).

Dans le cadre du modèle canadien de migration encadrée, l'intégration est au cœur des objectifs d'immigration, en lien avec la croissance économique et la cohésion sociale. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a développé un cadre robuste de collecte et d'analyse de données fondé sur les preuves pour optimiser les résultats. La table ronde illustrera, à partir d'exemples concrets, comment ces données éclairent la programmation et les décisions : prise en compte des profils spécifiques (dont les migrants francophones), ciblage des services, réduction des écarts entre les sexes, et ajustement du calendrier et de la durée des dispositifs d'accompagnement.

**Panélistes France :**

- Liam Wren-Lewis, Chercheur associé à la Chaire Économie des migrations internationales, Paris School of Economics
- Christelle Bignon, Cheffe du bureau de l'apprentissage de la langue et de la citoyenneté, Sous-Direction de l'Intégration des Étrangers, DGEF

**Panélistes Canada :**

- Josée Bégin, Statisticienne en chef adjointe du secteur de la statistique sociale, de la santé et du travail, Statistique Canada, Ottawa
- Carol McQueen, Directrice générale, Les politiques d'établissement, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Ottawa

Pause café

10h45 – 11h15

**Table ronde 2****11h15 – 12h30****Penser l'intégration des migrants à l'échelle territoriale**

L'analyse macroéconomique de l'intégration des immigrés, bien qu'indispensable, tend à lisser des disparités territoriales pourtant déterminantes. Les dynamiques d'accès à l'emploi, au logement ou aux services publics varient fortement selon les territoires, en fonction des marchés du travail locaux, de l'offre institutionnelle et des politiques mises en œuvre. À l'échelle nationale, ces hétérogénéités sont en grande partie invisibilisées. Or, les leviers d'action relèvent souvent d'échelons infra-nationaux (régions, départements, intercommunalités). Une analyse à la bonne échelle de gouvernance permet ainsi de mieux comprendre les mécanismes d'intégration et d'éclairer des politiques publiques plus ciblées et efficaces.

L'Institut Metropolis, à travers l'ICMII (L'Indice canadien de mesure de l'intégration et de l'inclusion), apporte précisément une réponse à la limite des approches macro en proposant une mesure territorialisée de l'intégration. Cet indice compare les écarts d'intégration entre immigrés et natifs non seulement au niveau national, mais aussi à celui des provinces et surtout des grandes aires urbaines (CMA), permettant ainsi de révéler des disparités locales fines. En combinant plusieurs dimensions (économique, sociale, civique et santé) et en contrôlant les caractéristiques

individuelles, il offre des comparaisons « toutes choses égales par ailleurs » entre territoires. L'ICMII constitue ainsi un outil opérationnel pour les décideurs locaux et les acteurs de terrain, en identifiant précisément où se situent les écarts et quels leviers d'action mobiliser à la bonne échelle.

Dans cette logique, le DSED conduit actuellement un exercice similaire, en s'inspirant de l'ICMII tout en s'en distinguant nettement. L'approche retenue accorde une place plus centrale à certaines dimensions, en particulier celles décrivant les conditions de logement, déterminant clé de l'intégration des immigrés en France. Elle repose également sur une échelle territoriale beaucoup plus fine, celle du département, permettant de capter des disparités locales plus précises que les provinces canadiennes. Enfin, la méthode mobilisée diffère, avec le recours à des techniques dites de « matching » offrant davantage de flexibilité dans les estimations. L'objectif est ainsi de produire une série d'indicateurs robustes, adaptés aux spécificités institutionnelles et territoriales françaises et utiles à la conduite de politique locale.

#### **Panélistes France :**

- Samuel Ettouati, Chef de la Division des études et enquête statistiques, DSED-DGEF
- Matthieu Tardis, Co-Directeur de Synergies Migrations

#### **Panélistes Canada :**

- Jack Jedwab, Président et directeur général, L'Institut Metropolis et l'Association d'études canadiennes, Montréal
- Kimberly Jean Pharuns, Directrice générale, Observatoire en Immigration francophone au Canada, l'Université de l'Ontario français

**Mots du Directeur général des étrangers en France**

**12h30 – 12h45**

Pause déjeuner - Les Cuistots Migrateurs

12h45 – 14h00

**Table ronde 3**

**14h00 – 15h15**

#### **Les politiques d'accompagnement des réfugiés**

La France présentera le programme AGIR (Accompagnement global et individualisé des réfugiés), un dispositif interministériel piloté par la DGEF visant à faciliter l'intégration des bénéficiaires de la protection internationale en France. Mis en œuvre à partir de 2022 puis généralisé progressivement jusqu'en 2025, il propose un accompagnement personnalisé pouvant aller jusqu'à 24 mois. Chaque BPI bénéficiaire est suivi par un référent unique chargé de coordonner l'ensemble des démarches. Le programme repose sur trois piliers principaux : l'accès à l'emploi, l'accès au logement et l'ouverture des droits administratifs et sociaux. Il est opéré localement par des associations sélectionnées par les préfetures, en lien étroit

avec les acteurs territoriaux. AGIR est financé en partie par le Fonds Asile, Migration et Intégration (FAMI) ainsi que par des crédits nationaux. Il s'appuie sur un système d'information dédié (SI-AGIR) permettant un suivi régulier des entrées, des parcours et des sorties du dispositif. L'objectif est d'assurer une insertion durable et autonome des réfugiés dans la société française. Enfin, le programme constitue un levier important pour l'évaluation des politiques publiques d'intégration.

Le Canada présentera en particulier les trois programmes d'accompagnement des réfugiés : le Programme des réfugiés pris en charge par le gouvernement (RPG), le programme des réfugiés désignés par un bureau des visas (RDBV) et le programme de parrainage privé des réfugiés (PPPR). Les réfugiés reçoivent des services d'accueil et d'intégration jusqu'au moment de l'obtention de la citoyenneté. Un survol de ces programmes ainsi que du programme de Cours de langues pour les immigrants au Canada (CLIC) servira de contexte. Par ailleurs, la situation au Québec, où l'immigration humanitaire relève à la fois du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada, sera décrite.

Le Canada abordera aussi le rôle du cadre des Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) pour assurer la cohérence des programmes d'intégration destinés aux réfugiés : l'évaluation et l'insertion en classe, la qualité des enseignements et des méthodes de suivi de progression. Puis, un survol des stades de l'échelle canadienne (débutant, intermédiaire, avancé) et sa mise à jour actuelle permettra de saisir la progression linguistique des réfugiés et les soutiens pour les personnes apprenantes adultes moins alphabétisées sont aussi disponibles.

**Panélistes France :**

- Florence Mourareau, Cheffe de la mission AGIR, Sous-Direction de l'Intégration des Étrangers en France, DGEF
- Clément Soullignac, Datascientist, Division des études et enquête statistiques, DSED-DGEF

**Panélistes Canada :**

- Yves Saint Germain, ancien Directeur des affaires francophones et de la politique linguistique à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada ; Consultant, Gatineau
- Colette Pépin, Directrice Générale, le Centre des niveaux de compétence linguistique canadiens, Ottawa

Pause café

15h15 – 15h45

**Table ronde 4****15h45 – 17h00****L'inadéquation des compétences et le déclassement sur le marché du travail des immigrés**

L'inadéquation de compétences réduit les perspectives de progression professionnelle des personnes concernées et constitue un frein à l'amélioration globale de la productivité lorsque par ailleurs les entreprises ne parviennent pas à

trouver sur le marché du travail les qualifications nécessaires à leur activité et à leur croissance. Cette inadéquation peut être appréhendée en comparant le diplôme – qu'il s'agisse de son niveau ou de sa spécialité – détenu par un actif occupé avec le type d'emploi effectivement exercé. La reconnaissance des diplômes étrangers et des qualifications des migrants constitue ainsi un obstacle pour les nouveaux arrivants qui souhaitent travailler dans la profession pour laquelle ils ont été formés ou ont une expérience à valoriser.

Le Canada a développé des modèles innovants pour aider les réfugiés qui arrivent souvent sans les documents requis, et il existe des pratiques prometteuses dans certaines professions pour aider à reconnaître et apprécier des compétences et des talents nécessaires. À titre d'entreprise sociale à but non lucratif, World Education Services (WES) s'est donné pour mission de soutenir l'intégration éducative, économique et sociale des immigrants, des réfugiés et des étudiants étrangers. Le programme Gateway de WES aide les réfugiés et autres personnes déplacées de force qui ne peuvent pas obtenir de documents académiques officiels dans leur pays d'études et à poursuivre leurs parcours éducatifs et professionnels. Le programme est une pratique reconnue mondialement dans le domaine de la reconnaissance des accréditations pour les réfugiés. Lancé en 2018, Gateway a aidé plus de 15 000 personnes au Canada.

Le phénomène de déclassement en France touche plus fortement les immigrants. Le DSED a récemment démontré que plus d'un tiers des immigrants en emploi occupent un poste en deçà de leur niveau de diplôme. Les pouvoirs publics ont renforcé ces dernières années les dispositifs pour faciliter l'intégration des étrangers primo-arrivants sur le marché du travail, en veillant à répondre à un double objectif : prévenir le déclassement professionnel et répondre aux besoins des entreprises. Une récente étude du REM dresse la liste des politiques et des instruments pertinents mis en place dans les pays membres et observateurs du REM pour promouvoir l'adéquation des compétences des migrants/lutter contre l'inadéquation des compétences, notamment le dispositif de reconnaissance des diplômes. En ce qui concerne les acteurs, cette étude examine également les principales initiatives pertinentes des organisations d'intérêt, des associations d'employeurs, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

**Panéliste France :**

- Christelle Caporali, responsable du point de contact français du Réseau européen des migrations, DGEF

**Panéliste Canada :**

- Beatrice Kohlenberg, World Education Services, Toronto

**Panéliste France/Canada :**

- Jean-Christophe Dumont, Division des migrations internationales à la Direction de l'Emploi, du Travail et des Affaires sociales, OCDE

**Table ronde de clôture - bilan de la journée**

**17h00 – 17h30**

**Panélistes France :**

- David Coste, Directeur de l'Intégration et de l'Acquisition de la Nationalité Française, DGEF
- *À confirmer: Didier Leschi, Directeur de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)*

**Panélistes Canada :**

- Carol McQueen, Directrice générale, Les politiques d'établissement, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Ottawa
- Corinne Prince, ancienne Directrice générale de la politique d'établissement et des affaires francophones à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada; Conseillère spéciale, L'Institut Metropolis et l'Association d'études canadiennes, Ottawa

**Mots de clôture**

**17h35 - 17h45**

- Guillaume Mordant, Chef du Service Statistique Ministériel Immigration, DGEF

Visite libre du musée (optionnelle)

À partir de 17h45

